

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

Présents : 15/15

Mme CAPELLI Aurélie, M DONNET Louis, M PUYBAREAU Igor, M SENOT Laurent, M FAYAD Ghassan, M MANGIN Jean-Baptiste, Mme GAFFET Muriel, M CROUZET André, Mme DELAY Marie-Anne, Mme GONOD Pascale, M MEGER Jean-Luc, M REYNAUD Guillaume, Mme COLLOMB Valérie, Mme FLAVIGNY Ghislaine, M SCHMITT Yann

Absents :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELAY Marie-Anne a été nommée secrétaire

- Validation du pv de sa dernière réunion.
- traitement des autorisations d'urbanisme depuis le 17 décembre 2020 sont traitées et ne font pas l'objet de préemption par le Conseil.

## **Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin - Délibération 2020-622**

Le Conseil municipal porte une demande officielle à Monsieur le Président de la République Française concernant la filière vin et eaux-de-vie de vin.

## **PNR - VALIDATION DES STATUTS DU PROJET DE PNR & ADHESION A L'ASSOCIATION - Délibération 2020-623**

Le Conseil Municipal valide les statuts de l'association de préfiguration du parc naturel régional, désigne Monsieur DONNET Louis comme membre représentant titulaire de la commune et Madame GAFFET Muriel comme membre représentant suppléant de la commune au sein de cette nouvelle association, décide de cotiser à hauteur de 0.50 € à l'association de préfiguration du PNR et autorise le Maire, à défaut son 1er adjoint, à signer les conventions de partenariat avec l'association et à inscrire les diverses écritures au budget.

## **FINANCES Vote du Compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat budget principal 2019 - Délibération 2020-624**

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Comptable Public, en l'absence de Monsieur le Maire, pour le fait sorti de la salle du Conseil, le Conseil Municipal à l'unanimité valide sa conformité exacte avec le Compte administratif 2019 et approuve ce dernier.

## **FINANCES Vote du Bp 2020 - Délibération 2020-625**

Le Conseil municipal vote le budget primitif de budget principal 2020 équilibré à 2 822 985.34€.

## **FINANCES Vote du Compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat budget asst 2019 - Délibération 2020-626**

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Comptable Public, en l'absence de Monsieur le Maire, pour le fait sorti de la salle du Conseil, le Conseil Municipal à l'unanimité valide sa conformité exacte avec le Compte administratif budget assainissement 2019 et approuve ce dernier.

## **FINANCES Vote du Bp 2020 budget assainissement - Délibération 2020-627**

Le Conseil municipal vote le budget primitif de budget assainissement 2020 équilibré à 167 825.84€.

## **FINANCES Vote des Subventions 2020 aux associations - Délibération 2020-628**

Le Conseil attribue les subventions aux associations ayant un lien avec la vie du village pour un montant global de 27 950 €.

## **FINANCES MARCHES PUBLICS - Attribution Marché BDC Travaux et entretien des réseaux assainissement, eaux usées et eaux pluviales - Délibération 2020-629**

Le marché à bons de commande pour les travaux et l'entretien des réseaux assainissement, eaux usées et eaux pluviales est attribué à l'entreprise CISE TP (seule offre reçue) pour la période initiale de deux ans, reconductible tacitement 2 ans, soit une durée totale maximale de 4 ans.

## **Convention avec le Site du pont du Gard - Délibération 2020-630**

Le Conseil décide de renouveler la convention avec Site du Pont du Gard. En conséquence, tous les domazanais pourront entrer sur le site gratuitement sur présentation de leur pièce d'identité et leur justificatif de domicile

## **Motion de soutien aux élus de Fournès dans le cadre du traitement médiatique lié au projet ARGAN - Délibération 2020-631**

Le Conseil apporte son soutien plein et entier à Madame le Maire et aux élus de Fournès.

## **PARCELLE AD 243 ETAT d'ABANDON MANIFESTE DEFINITIF - dossier simplifié de consultation au public du 6 avril au 7 mai 2020 - - Délibération 2020-632**

Au vu de la situation actuelle concernant la parcelle AD243 en état d'abandon manifeste, le Conseil décide de poursuivre la procédure en portant à la consultation publique un dossier simplifié consultables en mairie, aux heures ouvrables entre le lundi 6 avril au jeudi 7 mai 2020 inclus.

### **1. Questions diverses**

#### **CCPG : point mutualisation**

Un point est fait sur les mutualisations avec la CCPG

#### **Point Contentieux**

Un point est fait sur les contentieux en cours.

#### **Médiathèque**

Point sur le choix de recrutement de la nouvelle agent de médiathèque et de son arrivée.

#### **Elections municipales**

Organisation autour de planning de présence des élections

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.*

*Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.*

**Liste des délibérations votées consultables en mairie et sur le site internet de la commune :** sauf précision contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité

**DELIBERATION 2020-622 - Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin -**

**DELIBERATION 2020-623 - PNR - VALIDATION DES STATUTS DU PROJET DE PNR & ADHESION A L'ASSOCIATION**

**DELIBERATION 2020-624 - FINANCES Vote du Compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat budget principal 2019**  
**DELIBERATION 2020-625 - FINANCES Vote du Bp 2020**  
**DELIBERATION 2020-626 - FINANCES Vote du Compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat budget asst 2019**  
**DELIBERATION 2020-627 - FINANCES Vote du Bp 2020 budget assainissement**  
**DELIBERATION 2020-628 - FINANCES Vote des Subventions 2020 aux associations**  
**DELIBERATION 2020-629 - FINANCES MARCHES PUBLICS - Attribution Marché BDC Travaux et entretien des réseaux assainissement, eaux usées et eaux pluviales**  
**DELIBERATION 2020-630 - Convention avec le Site du pont du Gard renouvellement**  
**DELIBERATION 2020-631 - Motion de soutien aux élus deournès dans le cadre du traitement médiatique lié au projet ARGAN**  
**DELIBERATION 2020-632 - PARCELLE AD 243 ETAT d'ABANDON MANIFESTE DEFINITIF - dossier simplifié de consultation au public du 6 avril au 7 mai 2020**